

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Centre Communal d'Action Sociale de Pélussin

Nombre de Membres

EN EXERCICE : 13

PRESENTS : 12

VOTANTS : 12

Le quatre mars deux mille vingt-six, le Centre Communal d'Action Sociale de Pélussin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle Denise Eparvier, sous la présidence de Michel DÉVRIEUX, Maire.

- PRESENTS (12) :** M. Michel DÉVRIEUX, Mme Martine JAROUSSE, M. Jean-Pierre GRANDSEIGNE, Mme Nathalie ROLLAT, Mme Gisèle FOUREL, Mme Brigitte GARDE, Mme Marie-Odile DALUD, Mme Francine BEAUVISAGE (Les Restos du Cœur), M. Jean-Noël VANEL (ADMR), Mme Claudine VENARD (Secours catholique), Mme Elyane LABROSSE (Pilat Prévention Santé), Mme Yvette COROMPT (L'Âge d'Or)
- EXCUSÉS (2) :** Mme Josiane BONZI (Club de Loisirs du 3^{ème} âge)

Secrétaire élu(e) pour la durée de la session : Nathalie ROLLAT

Convocation : 24 février 2026

OBJET : 2026-005

VOTE BUDGET
PRIMITIF 2026

Considérant que la nomenclature M57 permet la mise en place de la fongibilité des crédits (hors les dépenses de personnel) permettant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre et ce dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections », Le C.C.A.S. est appelé à procéder au vote du budget primitif 2025 dont les prévisions s'établissent ainsi :

- Dépenses de fonctionnement : 22 472.98 €
- Recettes de fonctionnement : 22 472.98 €

- Dépenses d'investissement : 1 756.00 €
- Recettes d'investissement : 1 756.00 €

*Le président invite les membres du CCAS à délibérer.
Le C.C.A.S. après avoir délibéré,*

- **Approuve** à l'unanimité le BP 2026 tel que présenté

- **Approuve** le principe de la fongibilité des crédits (hors les dépenses de personnel) permettant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre et dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.
POUR COPIE CONFORME.

Fait à Pélussin le 10 mars 2026,
Michel DÉVRIEUX, Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-264203621-20260304-2026-005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 16/03/2026
Publication : 17/03/2026